

N°1

JUILLET 2014



Chers lecteurs, chères lectrices,

*Petit et nouveau à Boinville le Gaillard, c'est ainsi que fut créé mon nom....
Mais faisons connaissance et laissez-moi me présenter à vous.*

Je ne prétends pas être à la hauteur des grands quotidiens nationaux, ni remplacer mon grand frère l'emblématique journal communal l'Écho Boinvillois .

Mon seul but , être complémentaire et vous informer au plus près de l'actualité de notre commune en m'insérant entre deux parutions de l'Écho Boinvillois .

*Je me situerai donc entre le **Flash infos** qui revêt un caractère d'urgence et l'Écho Boinvillois plus complet .*

Étant de la même famille, j'en conserverai la même charte graphique, mais j'aurai pour ma part, mon propre caractère.

En espérant, que cette formule vous satisfera, vous permettra d'être mieux informés et de patienter jusqu'à la parution de mon grand frère l'Écho Boinvillois.

Bien cordialement

Le Petit Boinvillois

Sous le regard bienveillant des rédacteurs de la commission communication



- *Tranquillité vacances*
- *Respect du voisinage*
- *Radars pédagogiques*
- *Ça c'est passé à Boinville de Mai à Juillet*
- *Rythmes scolaires*
- *Vos prochains Rendez Vous*
- *Pétards de Pétards*
- *Bonnes Vacances*
- *Supplément au N°1*



INFOS MAIRIE

Tranquillité vacances

La Gendarmerie d'Ablis vous rappelle....

QU'EN CAS D'ABSENCE DURABLE

Avisez de votre absence vos voisins de résidence.

Faites suivre votre courrier ou faites le relever par une personne de confiance : une boîte aux lettres débordant de plis révèle une longue absence.



Votre domicile doit paraître habité ; demandez que l'on ouvre régulièrement les volets le matin. Créez l'illusion d'une présence, à l'aide d'un programmateur pour la lumière, la télévision, la radio...

Ne laissez pas de message sur votre répondeur téléphonique qui indiquerait la durée de votre absence.

Transférez vos appels sur votre téléphone portable ou une autre ligne.

Dans le cadre des opérations

"Tranquillité vacances"

organisées durant les vacances scolaires signalez votre absence au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie; des patrouilles pour surveiller votre domicile seront organisées.

Gendarmerie : 17

ou pour se renseigner (brigade d'Ablis)
01.30.59.10.19



L'arrêté préfectoral n°80-572 du 2 juillet 1980 impose

l'interdiction de brûlage à l'air libre par les particuliers de tous déchets, verts et ménagers, quelle que soit leur nature. Cette interdiction est applicable toute l'année et sur l'ensemble du territoire des Yvelines.

Respect du voisinage

Les déchets verts doivent être apportés en déchetterie ou déposés dans les conteneurs de la commune. Vous pouvez également contacter la mairie pour obtenir gratuitement un éco-composteur, mis à disposition par Le SICTOM de la Région de Rambouillet.

Utilisation des engins à moteur, tondeuses, tronçonneuses et autres engins bruyants peuvent être utilisés :
→ Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30
→ Le samedi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
→ Le dimanche et les jours fériés de 10h00 à 12h00



Radars pédagogiques

La commune vient d'obtenir deux radars pédagogiques donnés par la DDT 78, aux communes qui en font la demande. Ces radars étant déplaçables, ils seront positionnés, par la mairie, de manière stratégique dans Boinville bourg ou dans ses hameaux. Ces radars ne sont pas installés dans le but de verbaliser, ils informent les conducteurs sur leur vitesse ainsi que les risques qu'ils encourent (amendes ou points). Ils peuvent enregistrer les infractions et l'heure. Ces données pourront ainsi servir au tracé d'une cartographie des zones où la sécurité est à renforcer.

Ça c'est passé à Boinville le Gaillard

5 mai

Le club des Hirondelles a fêté les 90 ans de Paulette Bouvet, qui quitte le club pour rejoindre la maison de retraite d'Ablis.

30 juin



90 hirondelles se sont retrouvées autour

4 juillet



44 Hirondelles se sont rendues au cabaret à Cernay la ville

29 mai

ufolep
TOUS LES SPORTS / AUTREMENT
HAUTS-DE-SEINE



Merci au Rueil Athletic Club pour l'organisation du « Prix de Boinville le Gaillard »

Et bravo à tout ces cyclistes jeunes et moins jeunes. Nous espérons vous accueillir l'année prochaine.



d'un repas juste avant les vacances



Un beau matin de juin est née la famille MOMO

La commission fleurissement s'est réunie dans la bonne humeur, pour créer les personnages, avec ce qu'ils ont pu récupérer:



paille, vieux vêtements et accessoires qui nous ont été donnés.

Voici **Mauricette**

Maurice



Leur fils est encore en construction... Mais dès sa naissance il grimpe aux arbres....



le 9 juillet

La pression est montée d'un cran pour la commission fleurissement et notre jardinier. Gilles Dupuy, Jean Jacques Veragen, Claudine Domsps et Jean Jacques Jasinski ont reçu le Jury puis ils ont fait le tour du village et de ses hameaux. Ceux-ci ont été très intéressés par nos scénettes. Ils ont pris de nombreuses photos. Nous attendons impatiemment leur décision qui ne sera communiquée qu'en DECEMBRE.

Peut être une jolie fleur pour Noël.

Remerciements à la commission et au conseil municipal pour leur investissement en temps et matériel, ainsi qu'à Mr Filou pour la meuleuse.

Les nouveaux rythmes scolaires démarreront à la rentrée de septembre 2014. Le conseil municipal a décidé d'appliquer cette réforme selon son esprit initial, qui est de répartir de façon plus équilibrée les heures de classe sur la semaine. La journée scolaire sera réduite de 45 mn, remplacées par de nouvelles activités périscolaires, pour ouvrir les enfants aux autres et au monde.

C'est un programme ambitieux, dont le coût de mise en place repose sur les communes. Son application n'est donc pas négligeable financièrement (formation du personnel, rotation de transport supplémentaire, ...) et nécessitera sans doute le recrutement de personnel.

Rythmes scolaires

En conséquence une participation de 8 € par mois sera demandée aux parents. La participation à ces activités périscolaires est optionnelle, mais pour des raisons d'organisation, l'inscription sera ferme et définitive pour l'année complète et impliquera une fréquentation obligatoire.



	garderie	classe	pause	classe	temps aménagé	garderie
lundi						
mardi						
mercredi						
jeudi						
vendredi						
	7h00	8h45	11h45	13h15	15h30	16h15
						19h00



Le 1er septembre:
les Hironnelles reviennent au club.

Vos prochains Rendez Vous



Le 7 septembre: la brocante de Boinville.
Le 22 novembre: Soirée « Beaujolais Nouveau »



Pétards de Pétards...



Le programme des festivités du 14 juillet a quelque peu été chamboulé par les caprices de la météo. Malheureusement, la retraite aux flambeaux et le feu d'artifices n'ont pu avoir lieu.

Toutefois, plus de 80 personnes (avec les enfants) ont pu venir au repas et au bal qui se sont déroulés, dans une bonne ambiance, le samedi 13 juillet au soir dans la salle polyvalente, tout ceci sur le thème de la finale de la coupe du Monde Fifa 2014.



Jean Louis Florès et l'ensemble du Conseil Municipal
vous souhaitent un excellent été .

La rédaction, vous retrouvera à la rentrée pour un nouvel **Écho Boinvillois**

Bonnes Vacances à tous.



Mairie de Boinville le Gaillard

Téléphone : 01.30.59.11.42

Messagerie : mairie@boinville-le-gaillard.fr

Retrouvez-nous sur notre site

www.boinville-le-gaillard.fr

Heures d'ouvertures

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi : 14 h - 17h 30

Samedi 9h - 12h 30

En cas de fermeture, des permanences sont organisées avec les adjoints au maire.

Vous retrouverez leurs coordonnées sur le panneau d'affichage